

Les indépendants, laissés pour compte de la crise du coronavirus ?

Alors que les mesures pleuvent pour soutenir les entreprises et les commerces touchés par la crise, les indépendants, eux, restent sur le carreau face au coronavirus.

Les indépendants vont-ils casquer pour tout le monde ? Si le gouvernement a déjà annoncé une série de mesures pour soutenir les entreprises et les commerces, les travailleurs indépendants, eux, restent sur leur faim. Si Emmanuel Macron a promis, lundi 16 mars au soir, que personne ne resterait sur le bord de la route, difficile pour l'instant de savoir comment ce plan de sauvetage va se concrétiser pour les indépendants et autres freelances.

Petit à petit, les services de l'État s'organisent : Bpifrance a annoncé pouvoir accorder des prêts de trésorerie jusqu'à 30% plus importants que les montants des factures présentées ; l'Urssaf encourage les micro-entrepreneurs à faire connaître leurs difficultés pour pouvoir les aider au besoin. Une prime de 1500 euros pour les travailleurs indépendants touchés a également été annoncée par Bruno Le Maire. Si le doute planait sur le fait que les indépendants puissent en bénéficier, le décret publié le 31 mars et précisant les conditions d'éligibilité a rassuré.

À lire aussi

Pouvez-vous demander la subvention de 1500 euros accordée par le gouvernement ?

« Le décret qui vient de paraître est une bonne nouvelle, se réjouit Hervé Novelli, président de l'Association des plateformes d'intermédiation (API). Il concrétise les annonces qui avaient été faites par le gouvernement par la mise en place du fonds et sa capacité à venir en soutien aux très petites entreprises et aux micro entrepreneurs. » Reste une interrogation sur « la facilité de saisine de ce fonds » car une trop grande complexité pénaliserait nécessairement ces mêmes bénéficiaires. « On sent qu'il y a des inquiétudes à propos de leur trésorerie, sur la façon dont ils vont pouvoir surmonter la crise », atteste Ali Rami, cofondateur de la plateforme de crédits aux indépendants Mansa.

Pour répondre à ces questions légitimes, la plateforme Malt a créé un mini-site d'information dédié aux freelances et indépendants, sur lequel ils peuvent trouver toutes les clés pour survivre financièrement à cette période complexe. Même initiative du côté de Shine, qui a lui aussi lancé un site ad-hoc. Mansa, Wemind et Bridge, de leur côté, ont lancé un calculateur, pluggé sur les comptes bancaires de l'entreprise, afin d'estimer le plus justement possible l'impact de la crise du coronavirus sur son activité.

Les plateformes scrutées

Elles étaient déjà scrutées avant la crise et cela ne va pas s'arranger ! Les plateformes, souvent décriées pour leur modèle social, sont tout particulièrement sous le feu des projecteurs : comment vont-elles accompagner (ou non) les centaines voire milliers d'indépendants qui travaillent pour elles sous le statut de micro-entrepreneurs ?

Deliveroo et UberEats ont apporté de premiers éléments de réponse. Le premier a indiqué créer un fonds exceptionnel pour indemniser les livreurs en cas de mise en quarantaine ou de contamination par le coronavirus, tout comme UberEats qui garantit leur indemnisation durant deux semaines. Mais Deliveroo a aussi oeuvré à la mise en place d'un service de télé-consultations – fourni par Qare – dont le coût sera entièrement pris en charge par l'entreprise, afin de permettre à ses livreurs d'être suivis médicalement dans les meilleures conditions.

À lire aussi

Comment la crise cristallise les tensions entre livreurs et plateformes

S'organiser pour se faire entendre

Mais, en l'absence de règles établies, chaque plateforme sera libre d'arbitrer dans un sens ou dans l'autre le devenir de ses travailleurs... « *Dans ce contexte unique et sans précédent, nous appelons ainsi à une évolution rapide et nécessaire des règles qui entourent l'indemnisation des travailleurs indépendants en cas de perte soudaine et involontaire de revenus* » , plaide l'Association des plateformes indépendantes, qui a vu le jour l'an dernier. L'association espère non seulement que les mesures annoncées seront mises en place rapidement mais surtout qu'elles seront élargies à l'ensemble des indépendants (micro-entrepreneurs ayant lancé leur activité récemment ou ceux dont les revenus sont inférieurs à 10 000 euros par an) durant le temps de la crise.

Les associations représentatives des indépendants se mobilisent donc pour faire valoir leurs droits : la Fédération nationale des autoentrepreneurs et microentrepreneurs ([Fnae](#)) a concocté des fiches pratiques pour rappeler aux indépendants leurs possibilités d'aides - résumées également de façon limpide par [le photographe indépendant Pierre Morel](#) ; crise oblige, un autre syndicat a vu le jour : [Indépendants.co](#), destiné à porter la voix des indépendants pendant cette période troublée... et qui revendique notamment le droit à l'assurance chômage pour les indépendants.

Reste que les interrogations sont aujourd'hui plus nombreuses que les réponses apportées : à quel point les indépendants vont-ils être touchés par la crise du Covid-19 ? C'est tout l'enjeu d'[un questionnaire](#), lancé par [Indépendants.co](#) pour y voir plus clair. En attendant, les solopreneurs sont nombreux à se tourner vers les solutions existantes sur le marché, comme [Mansa](#), pour assurer leur trésorerie. La plateforme a d'ores et déjà vu les demandes doubler pour des prêts de 1000 à 10 000 euros selon les profils (livreur Deliveroo, freelance, avocat...). Preuve que la crise frappe déjà et n'épargne personne.

Article écrit par GERALDINE RUSSELL